

JIM

N°214

JOURNAL
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES
D'ANNEMASSE

Novembre - décembre 2024



Patrimoine et ville en devenir

VIVRE ENSEMBLE

**Annemasse
2050 : découvrez
l'exposition
de restitution !**

GRANDIR

Des actions de proximité
pour la jeunesse

HABITER

Au Perrier, plus de
700 logements sociaux
rénovés

ON SORT

RENCONTRES
& DÉCOUVERTES
Du 12 au 17 novembre

BONJOUR L'HIVER
Du 6 au 24 décembre

EXPOSITION D'ANCIENS ÉLÈVES
DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS
Jusqu'au 22 décembre

 **ANNEMASSE**
à vivre ensemble

Annemasse.fr



INFOS PRATIQUES

LES PERMANENCES DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Tous les samedis matin / de 10h30 à 11h30 / Hôtel de Ville.

Tous les mercredis matin / de 10h30 à 11h30 / Local municipal à l'intérieur de la maison de santé du Perrier au 21 avenue de Verdun.

HÔTEL DE VILLE 04 50 95 07 00 |

www.annemasse.fr |  Annemasse - Officiel |  Clic Annemasse |  Ville d'Annemasse |  @annemasse.maville

HEURES D'OUVERTURE : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h | le samedi de 9h à 12h pour l'état civil uniquement

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
04 50 95 07 07

centralisation.demandes@annemasse.fr

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE |

tranquillite.publique@annemasse.fr
• Médiateurs 04 50 92 16 16
• Police municipale
04 50 87 04 80

ÉDUCATION | 04 50 95 07 33

education@annemasse.fr

VIE PUBLIQUE | 04 50 95 07 00

• etatcivil@annemasse.fr
• pieces.identite@annemasse.fr
• reglementation.generale@annemasse.fr

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC |

odp@annemasse.fr
04 50 95 07 41 | 04 50 95 07 42

ÉCONOMIE | 04 50 95 07 56 |

conomie@annemasse.fr

CENTRE INFORMATION PETITE ENFANCE |

04 50 84 23 10
info.petite.enfance@annemasse.fr

SERVICE MAINTIEN À DOMICILE |

04 50 84 23 06
cr.colette-belleville@annemasse.fr

BIBLIOTHÈQUE PIERRE GOY |

04 50 95 89 09
TIERS-LIEU LA BULLE |
04 50 84 23 24

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

D'ANNEMASSE | 04 50 87 99 93

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

DU GENEVOIS | 04 50 37 21 89

CHÂTEAU ROUGE |

04 50 43 24 24 (billetterie)

VILLA DU PARC CENTRE D'ART

CONTEMPORAIN | 04 50 38 84 61

COMPLEXE MARTIN LUTHER KING |

04 50 87 12 83

MJC CENTRE | 04 50 92 10 20

MJC ROMAGNY | 04 50 92 64 97

SERVICE DES SPORTS |

04 50 84 59 17 | 04 50 84 59 10

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

04 50 92 87 45

ANNEMASSE AGGLO | 04 50 87 83 00 |

www.annemasse-agglo.fr

SERVICE GESTION DES DÉCHETS |

04 50 87 88 88 | infotri@annemasse-agglo.fr | www.mieuxtrier.fr

MONTS DU GENEVOIS

(OFFICE DE TOURISME) |
04 50 95 07 10 |

www.montsdugenevois.com

BUS TAC | 0800 1000 74 |

04 50 38 55 55 | www.reseau-tac.fr

PERMANENCE MÉDICO SOCIALE DU

PERRIER | 04 50 33 51 15

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES |

0820 25 74 10

MISSION LOCALE | 04 50 95 20 50

PÔLE EMPLOI | 3949

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT |

04 50 84 06 70

POLICE SECOURS | 17

SAMU | 15

POMPIERS | 18

POLICE NATIONALE | 04 57 26 02 00

POLICE MUNICIPALE | 04 50 87 04 80

GENDARMERIE | 04 50 92 11 66

PHARMACIES DE GARDE | 3237

CENTRE HOSPITALIER ALPES LÉMAN |

04 50 82 20 00 | www.ch-alpes-leman.fr

HÔPITAL PRIVÉ PAYS DE SAVOIE |

0 826 300 074

DONS DE SANG, PLASMA, PLAQUETTES

04 50 87 69 70 | dondesang.efs.sante.fr

ALLÔ ENFANCE MALTRAITÉE | 119*

ACCUEIL DES SANS-ABRI | 115*

CENTRE ANTIPOISON | 04 72 11 69 11

SIDA / INFO-SERVICE | 0800 840 800*

* appel gratuit et anonyme



Les lauréats du Concours de fleurissement 2024



CATÉGORIE "BALCONS"

1^{er} Mme CHAMARTY

2^e Mme DA COSTA-SERODIO

3^e Mme LAMBERT

CATÉGORIE "IMMEUBLES COLLECTIFS"

1^{er} Mme VUILLERMOZ

2^e Copropriété
"Les Narcisses"

2^e Copropriété
"Les Grands Prés"



CATÉGORIE "MAISONS"

1^{er} M. et Mme PIGNAL

2^e M. et Mme LANCON

3^e Mme MIGUEL MARIA

CATÉGORIE "COMMERCES"

1^{er} Les sales gosses



PEFC™
10-31-1093

Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org

DOSSIER**04 Patrimoine
et ville en devenir****INTERACTIONS**

- 09**
- Droit de suite
 - Décidé en conseil municipal
 - Agenda citoyen

HABITER

- 10** Au Perrier,
plus de 700 logements
améliorés et rénovés

GRANDIR

- 12** Des actions de proximité
pour la jeunesse

TRAVAILLER CIRCULER

- 14** Tram/piétonnisation : le
centre-ville poursuit sa mue

VIVRE ENSEMBLE

- 16** Annemasse 2050 :
découvrez l'exposition
de restitution !

18 TRIBUNES**À FAIRE EN NOVEMBRE
/ DÉCEMBRE**

- 21** Villa du Parc / EBAG :
d'anciens élèves
à l'honneur

- 23** Bonjour l'Hiver :
des spectacles
sensationnels !

**RETOUR
SUR LES JEUX DE PARIS**

- 24** On a senti la ferveur !



© HEMERKA

Un autre regard sur la ville et son patrimoine

Les travaux de piétonnisation et de végétalisation de la Ville sont des investissements forts pour aujourd'hui et pour demain. Malgré nombre de difficultés et de nuisances réelles (merci pour votre patience et votre compréhension), les échéances sont tenues, les échanges citoyens sont nombreux et le soutien aux commerçants affirmé. C'est le patrimoine de demain qui se construit.

La meilleure façon de protéger votre Ville, c'est de vous faire connaître son patrimoine et de faire en sorte que vous puissiez vous l'approprier. Des fresques urbaines aux œuvres d'art en passant par les sites d'intérêt historique, des quartiers où se mêlent le passé et l'architecture moderne, la Ville révèle un patrimoine singulier qui demande toute votre attention. Ce cadre de vie est le vôtre, il se doit d'évoluer en fonction des nouvelles exigences climatiques, il se doit aussi de trouver un équilibre entre le dynamisme de l'aménagement du territoire et la préservation des espaces de respiration. C'est un défi que nous relevons avec vous. Nos priorités, dans cette nouvelle Ville, seront la propreté et la sécurité. L'engagement citoyen en est la première condition.

La Ville s'est ainsi construite par des étapes marquantes, vous en vivez une actuellement, il faut donc retenir « décembre 2024 » qui sera un basculement vers le nouveau visage d'Annemasse. La période de Noël va permettre de vous emparer de ce cœur de Ville : la Place Rousseau qui sera inaugurée le samedi 7 décembre, la rue des Vétérans et la rue du Commerce. La continuité de cette zone piétonne va s'animer grâce à l'événement « Bonjour l'hiver » et elle vous attendra pour préparer les fêtes.

Je vous souhaite à toutes et tous une fin d'année apaisée et unie.

CHRISTIAN DUPESSEY,
Maire d'Annemasse



1 100
habitants
à la fin du
XIX^e siècle

Une ville
"jeune", née
il y a environ
150 ans

Patrimoine et ville en devenir

Le patrimoine d'Annemasse est architectural, culturel, végétal, historique... Plus riche que nous pouvons l'imaginer, un unique dossier ne suffirait pas à en aborder ses plus étonnantes curiosités. Ainsi, ce dossier est le premier de trois volets, qui vous emmène tout d'abord à la découverte du patrimoine bâti et culturel méconnu de la ville, entre urbanisme, architecture et art urbain.

Le patrimoine d'Annemasse, un présent du passé

Le patrimoine, qu'il soit urbanistique ou architectural, est une richesse collective qui reflète l'histoire de la ville, son identité et sa diversité culturelle. La Ville veille à sa préservation et continue de le faire vivre et évoluer, à travers de grands projets en cours de réalisation ou à venir.

On a tellement entendu dire qu'Annemasse était une ville sans charme, que beaucoup ont fini par le croire. « *J'ai à cœur de dévoiler ses nombreux atouts souvent méconnus. À travers ce numéro et les suivants, nous explorerons ses richesses urbaines, son environnement naturel et notamment son dynamisme culturel,* annonce Chadia Limam, conseillère municipale en charge de la communication et de l'image de la ville. *Chaque Annemassien, Annemassienne peut être fier de notre ville. C'est ensemble que nous réussirons à dépasser les clichés qui l'entourent.* »

PRÉSERVER LES TRACES DU PASSÉ

À l'origine, Annemasse rassemblait des hameaux, constitués de petites fermes, de maisons, de parcelles viticoles... « *La ligne de chemin de fer a permis l'essor économique de la ville,* raconte Inès Ayeb, adjointe en charge de la politique de la ville, du nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU) et de la mise en valeur du patrimoine. *La construction de la gare, de l'Hôtel de Ville et d'hôtels ont fait d'Annemasse une ville d'accueil.* » À la fin du XIX^e siècle, Annemasse comptait 1 100 habitants. S'installent des usines dès le XX^e siècle, comme l'usine Eugène Maître, ainsi que de belles demeures, à l'image de la Villa Fantasia. Le développement économique et l'accroissement de la population (passé de 4 000 à 8 000 habitants entre les deux guerres) se sont accompagnés de la construction de davantage de logements. « *En termes de bâti, nous observons aujourd'hui une telle pression immobilière que, si nous n'y prenons pas garde, tout se démolit pour se reconstruire* », observe Michel Boucher, adjoint en charge de l'urbanisme, de l'aménagement durable, des grands projets et des relations aux usagers. Malgré un patrimoine historique discret, la Ville s'attache à préserver les traces de son passé.

Dans le cadre du plan local d'urbanisme (PLU), 77 bâtiments sont protégés de la démolition et bénéficient d'une attention particulière en cas de rénovation. Ces constructions à forte valeur architecturale et patrimoniale se concentrent essentiellement dans le centre historique. « *Dans 30 ans, Annemasse aura des bâtiments datés du XX^e siècle qui seront reconnus pour leur valeur architecturale* », anticipe Frédéric Gaillard, conseiller municipal en charge de l'évolution écologique du PLU.

UN PATRIMOINE QUI S'ENRICHIT AU PRÉSENT

Annemasse continue d'enrichir son patrimoine, à l'image de la création de fresques urbaines en partenariat avec l'association Glitch, réalisées dans le cadre de la politique d'art urbain menée par la Ville. « *Depuis 2018, la Ville porte le projet de faire d'Annemasse une ville-musée à ciel ouvert* », indique Sophie Villari, adjointe en charge de la culture et de la vie associative. « *Ces fresques participent aujourd'hui au rayonnement de la ville* », affirme l'élue. Elles permettent aussi de poser un autre regard sur la ville et de valoriser le patrimoine bâti existant.

L'objectif est aussi de faire vivre et évoluer le patrimoine, à travers des projets structurants. On pense par exemple à l'arrivée du Léman Express, à la nouvelle passerelle sur l'Arve, ou encore à l'actuel projet d'écoquartier de l'Étoile qui prend vie autour de la gare. Quant à lui, l'ambitieux chantier de piétonnisation, de végétalisation du centre-ville et d'extension du tramway s'annonce être l'une des plus importantes transformations de la ville. Le projet, défini collectivement avec les habitants, va unifier et valoriser les espaces publics. Il s'apprête à modifier en profondeur le visage d'Annemasse et l'image du territoire.



Un patrimoine étonnant

Voici quelques unes des plus étonnantes curiosités architecturales, urbaines ou culturelles qui font partie du patrimoine annemassien. Après en avoir pris connaissance, vous ne poserez plus le même regard sur la ville !

UNE VILLE EN MUTATION À L'HÉRITAGE ARCHITECTURAL VARIÉ

Annemasse, ville jeune, a beaucoup évolué ces dernières décennies. Longtemps restée un bourg rural, elle a connu une expansion décisive il y a 150 ans, avec l'arrivée de la gare. Jusqu'alors, les constructions étaient bâties avec la pierre locale et suivaient un style médiéval. « *Le XX^e a marqué une vraie révolution : l'invention du béton a permis de changer l'aspect extérieur des bâtiments et de créer de plus grands balcons* », illustre Stéphane Dégeorges, directeur du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). Ainsi, l'église Saint-Joseph construite entre

1937 et 1947, témoigne de ces évolutions en associant des matériaux locaux traditionnels à d'autres contemporains. Une promenade entre l'Hôtel de Ville et la gare permet aujourd'hui d'observer un concentré de l'histoire architecturale du XX^e siècle. « *Avec des bâtiments de très belle qualité, influencés par des architectes de Suisse ou de Thonon-les-Bains* », précise l'architecte.

Qualifiée de « *ville adolescente* » par Stéphane Dégeorges, Annemasse continue de grandir, portée par le dynamisme du Léman Express, de la piétonnisation et du tramway.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Les deux églises de Saint-André en 1869.

À la fin XIX^e siècle, dans un temps très court, ont cohabité deux églises : celle de l'époque médiévale et la nouvelle église de Saint-André. On voit sur cette carte postale de 1869 l'ancienne église avant sa destruction et la nouvelle venant d'être terminée.

LE PLUS ANCIEN TRÉSOR : UNE IMPLANTATION GALLO-ROMAINE

Annemasse a connu un développement rapide et a su préserver quelques rares vestiges de son passé. L'un de ses plus anciens trésors patrimoniaux se trouve sous nos pieds. « *Le secteur entre la porte d'Harmonie et l'église Saint-André était le lieu d'une implantation gallo-romaine* », raconte Guy Desgrandchamps, architecte du patrimoine. Une fouille a révélé la présence des thermes de Namascae (Annemasse), datés de la fin du I^{er} siècle, utilisés jusqu'au III^e siècle avant d'être abandonnés et partiellement démolis.



DES ARCHITECTURES DE QUALITÉ

« Pour l'instant, le patrimoine à protéger inscrit dans le PLU est en majeure partie daté de la première moitié du XX^e siècle, remarque Guy Desgrandchamps, architecte du patrimoine et architecte-conseil de la ville pour le CAUE. Or, beaucoup de nouveaux bâtiments créés au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle ont une belle modernité. » Ainsi, le **gymnase Robert Sallaz**, construit entre 1989 et 1992, a une architecture particulière : Richard Plottier a imaginé une toiture en bacs d'aluminium, courbée, supportée par quatre mâts. Autre exemple, le **bâtiment de la MJC Centre**, achevé en 1969, est l'œuvre de l'architecte Maurice Novarina (1907 – 2002), qui a également conçu plusieurs immeubles du Perrier (rue du Buet, rue des Savoie, avenue de Verdun, rue du Sentier).

DES DEMEURES REMARQUABLES

« Nous avons un archétype de villas, composées d'une demeure bourgeoise et de son parc, dont on retrouve trois exemples à Annemasse : la Fantasia, la Villa du Parc et la Villa Tiberghien », remarque Guy Desgrandchamps, architecte du patrimoine. Ces demeures remarquables témoignent de la présence de notables et d'entrepreneurs ayant fait fortune.

- La **Villa située au cœur du parc de La Fantasia** fut appelée Villa « Montfort » jusqu'en 1939, du nom de son architecte Albert Montfort, également conseiller municipal. L'architecture du bâtiment est insolite, affichant un style Art nouveau. Actuellement, la Villa a une vocation culturelle, en partenariat avec Château Rouge. Elle accueille les troupes et artistes en résidence à Annemasse.
- La **Villa Tiberghien**, édifée en 1912 par le charpentier Emery Dupanloup, s'étend sur 2300 m². Elle a aujourd'hui vocation à devenir un tiers-lieu culturel inclusif et convivial, grâce au collectif La Toupie.
- La **Villa du Parc**, centre d'art contemporain depuis 1986, a été construite à la fin du XIX^e siècle au cœur du parc Montessuit. Elle était à l'origine la maison d'un médecin. Dans les années 1930, la propriété est revenue à la Ville et a servi de logement, d'annexe du tribunal ou encore de commissariat.

LA GARE, SYMBOLE DE LA MÉTAMORPHOSE DE LA VILLE

Saviez-vous que l'implantation de la **gare PLM** (Paris – Lyon – Marseille) était initialement prévue à Château-Rouge, alors centre du bourg ? Elle a finalement été construite, entre 1878 et 1890, sur l'une des plus anciennes places de la ville, aujourd'hui esplanade François Mitterrand. « Le développement de la ligne de chemin de fer a fait d'Annemasse une ville qui a su évoluer, se réinventer et répondre aux questionnements devant elle », affirme l'élue Inès Ayebe.

Le patrimoine de la Ville en chiffres



77

éléments patrimoniaux remarquables d'intérêt historique

3 villas remarquables



18 œuvres d'art dans l'espace public



7 fresques urbaines commandées par la Ville, à localiser sur le site internet www.streetartcities.com



2

gares historiques dont l'une est devenue la Maison de la mobilité et du tourisme.



En face, un petit bâtiment a été construit par l'architecte genevois Maurice Braillard, inauguré le 23 août 1932. « *Il était la gare de départ reliant Annemasse à Samoëns, ligne ensuite prolongée jusqu'à Sixt, raconte Guy Desgrandchamps. On descendait de la gare PLM pour traverser la place et reprendre un train afin de rejoindre le pont de Fillinges et Mieussy.* » La route actuelle a repris globalement le tracé du chemin de fer. Au fil du temps, le bâtiment a été rénové, transformé, modernisé tout en conservant son caractère ancien. Il abrite aujourd'hui la Maison de la mobilité et du tourisme, au centre de la place de la Gare, devenue un pôle central des mobilités sur le territoire.



« **La Porte d'Harmonie** » (1997) – Michel Ventrone

Cette imposante structure (9,2 x 6,5 m) relève d'un véritable défi à l'équilibre. Ses dimensions sont basées sur le nombre d'or, créant un format harmonieux de tableau de paysage. En vous déplaçant autour de cette sculpture, vous cadrerez l'environnement de votre point de vue et construirez ainsi votre propre paysage urbain.

👉 Consultez la plaquette des œuvres d'art et la carte interactive sur : www.annemasse.fr/au-quotidien/culture/art-urbain

DES ŒUVRES ARTISTIQUES ET CULTURELLES À DÉCOUVRIR EN PLEIN AIR

Dans le but de valoriser l'espace urbain et vous inviter à porter un regard nouveau sur le patrimoine bâti, la Ville a collaboré avec l'association Glitch pour réaliser d'impressionnantes **fresques urbaines**. Certaines sont les œuvres d'artistes renommés, à l'image de Ratur ou de Coco. Vous pouvez vous offrir une balade virtuelle grâce au site internet www.streetartcities.com, qui référence les fresques d'Annemasse aux côtés de celles d'autres villes comme Londres, Athènes ou San Francisco. D'autres projets sont en cours, pour apporter une véritable signature culturelle à la ville.

C'est aussi en plein air que vous pourrez admirer les nombreuses **œuvres installées dans l'espace public**. Parmi elle se trouvent des œuvres d'artistes locaux comme Michel Ducastel (visibles à Château Rouge, à la résidence Les Eaux-Belles, au parc La Fantasia et à l'Hôtel de Ville, hall du 1^{er} étage) ou Michel Ventrone (lire encadré), qui ont été les artisans de la naissance de la Villa du Parc en 1986.

? TROIS QUESTIONS À...

MICHEL BOUCHER,
adjoint en charge de
l'urbanisme, de l'aménagement
durable, des grands projets et
des relations aux usagers



Que peut faire la Ville pour entretenir et conserver son patrimoine ?

Des mesures de protection sont prises au niveau du plan local d'urbanisme (PLU) pour protéger et valoriser certaines constructions, privées ou publiques, qu'il s'agisse de maisons, d'immeubles privés ou de bâtiments publics. Ces constructions, protégées de la démolition, ont été inventoriées. Elles font l'objet d'une attention particulière en cas de rénovation ou d'extension.

Comment la Ville valorise-t-elle son patrimoine architectural et urbain ?

La rénovation de l'immeuble « Le grand Môle », à l'angle de la rue du Môle et de la rue des Alpes, est un exemple de valorisation d'un immeuble de caractère. Le travail a été mené par le bailleur social Solar et l'architecte Edmond Déturche. Il s'agit d'une réalisation privée, accompagnée par la Ville. Autre exemple, l'immeuble qui va accueillir la Maison des mémoires (avenue de la Gare) fait l'objet d'une rénovation de ses façades afin de retrouver son caractère historique au moment de la Libération de 1945. C'est une réalisation

publique faite par nos services. Troisième exemple : la Ville est intervenue, foncièrement, pour acheter la villa Tiberghien et son parc (rue du Faucigny) afin d'éviter une démolition et la construction d'un immeuble. Le choix a été fait de conserver la villa et ouvrir un parc public.

Quelle est selon vous l'identité urbaine d'Annemasse ?

Annemasse a une identité urbaine qui n'est pas figée par son passé. Notre ville est souvent qualifiée « d'adolescente » et je partage assez cette image pour parler de son identité présente et imaginer son identité future. L'urbanisme d'Annemasse se structure et a profondément évolué ces dernières années. Des points d'intensité urbaine tels que Chablais Parc et le quartier de la gare lui donnent une nouvelle dimension. Les nouvelles mobilités (Léman Express et tram) esquissent la modernité qu'on retrouve dans certaines villes de dimension plus importante. La végétalisation et l'extension de la piétonnisation du centre-ville en cours va marquer cette nouvelle modernité. En un mot, l'identité urbaine d'Annemasse est en devenir !



DROIT DE SUITE

ASSISES DES QUARTIERS : L'HEURE EST AU BILAN

Les Assises des quartiers ont été menées d'octobre à décembre 2023. 1220 personnes ont pris part à la démarche (âge médian : 17 ans) à travers différents temps d'échange, de rencontre et de coconstruction menés dans les quartiers du Perrier et de Romagny. Suite à ces Assises, la Ville s'est engagée à mettre en œuvre un plan d'action en faveur de la jeunesse. Sur les 114 actions prévues, 58 % d'entre elles ont déjà été mises en œuvre à la fin du premier semestre 2024. Parmi elles, la réouverture de la salle Jeunes du Perrier en juin dernier, ainsi que l'ouverture d'une deuxième salle Jeunes à Romagny, inaugurée le 4 octobre (voir page 12). Ces actions répondent certains besoins exprimés, comme disposer de lieux dédiés aux jeunes et développer plus d'animations de proximité. Dans cet objectif également, des recrutements ont permis d'étoffer la direction Jeunesse. Pour suivre les nouvelles actions, rendez-vous sur les réseaux sociaux de la Ville (notamment le nouvel Instagram Jeunesse @j.5_annemassejeunesse) et sur annemasse.fr.

En cette fin d'année, la Ville est aux prémices d'un projet structurant : la création d'un grand centre socioculturel qui intégrera la Maison Nelson Mandela à sa réouverture. Il a vocation à rayonner sur l'ensemble de la ville et notamment le quartier de Romagny. Dans le cadre des Assises, une première étape de recensement des attentes et des besoins a été tenue : les habitants et associations ont partagé leur vision de la nouvelle maison de quartier et des différents types d'activités que l'on pourrait y retrouver. Dès novembre, venez prendre part à la démarche lancée pour coconstruire le centre socioculturel !

Pour revenir ensemble sur le bilan des Assises des quartiers et prendre connaissance des grands projets à venir en 2025, **rendez-vous le 18 décembre prochain au gymnase Robert Sallaz**. Joignez-vous à nous autour d'un moment convivial et d'un grand goûter animé, organisé dans le cadre de Bonjour l'Hiver !

DÉCIDÉ EN CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2024

- **AFFAIRES GÉNÉRALES** La Ville d'Annemasse a attribué le titre de « Citoyen d'Honneur de la Ville d'Annemasse » à M. André Panczer, enfant juif sauvé par Mila Racine en septembre 1943, pour sa participation à l'histoire de la commune et son investissement notamment auprès des écoliers.
- **VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE** Les termes de la nouvelle convention établie entre la Ville et l'association Glitch ont été approuvés pour la période 2024-2026. La Ville versera à Glitch une subvention de fonctionnement de 6 000 € correspondant au solde 2024.



Retrouvez les retours des conseils municipaux sur la page Facebook @annemasse.officiel

AGENDA CITOYEN

14.11 Conseil municipal
18h30 Salle du conseil municipal
Hôtel de Ville

13.12 Soirée :
Réélections du Conseil municipal des Enfants



Les conseils municipaux sont retransmis en direct sur le site internet www.annemasse.fr

Au Perrier, plus de 700 logements améliorés et rénovés



16
bâtiments
réhabilités, soit
plus de **700**
logements



Îlot Léo Ferré après réhabilitation par Halpades (octobre 2021)

Le quartier Perrier est en pleine transformation. Projet phare du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), le chantier de réhabilitation des logements sociaux change fondamentalement l'image du quartier. Les travaux vont à présent porter sur l'aménagement des espaces publics.

FIN DES RÉHABILITATIONS DES LOGEMENTS SOCIAUX

L'ambitieux chantier de réhabilitation des logements sociaux du Perrier touche à sa fin, après des travaux réalisés par Halpades de fin 2018 à mai 2021, puis par Haute-Savoie Habitat de septembre 2021 jusqu'à fin 2024. Objectifs : améliorer l'esthétique des bâtiments, la performance thermique et phonique, ainsi que la sécurité, l'hygiène et le confort des parties communes. Concrètement, les travaux ont consisté à remplacer la toiture, les ventilations, les réseaux, les portes d'entrée et les fenêtres, à mettre aux normes l'électricité, à reprendre les sols, menuiseries, peintures et faïences à l'intérieur des logements. Les bâtiments ont été isolés par l'extérieur, les garde-corps des balcons ont été remplacés et les cages d'escaliers rénovées. « Elle est la plus importante réhabilitation que nous avons réalisée, en termes de nombre de logements et de montant de l'opération », affirme Iris Legrand, chargée d'opération à Haute-Savoie Habitat. Les îlots Brassens et Ferré, en classe énergétique D avant les travaux, ainsi que les deux autres îlots, Cézanne (classe D et E) et Gauguin (classe E), sont à présent

tous en classe énergétique B et disposent du label BBC Rénovation. La particularité de ce chantier ? Son déroulement en site occupé, auquel le bailleur social Halpades est habitué : « Nous avons mené un travail d'écoute des locataires en amont, ainsi que des concertations locatives lors d'importants travaux », explique Stephen Martres, directeur général.

DÉBUT DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

Début 2025 commencera l'aménagement des espaces extérieurs et la résidentialisation des bâtiments, qui concernera d'abord l'îlot Gauguin début 2025, puis Ferré quelques mois plus tard : espaces verts, aires de jeux, cheminements, placettes, parvis des bâtiments... « L'un des enjeux majeurs est de retirer les voitures du cœur de l'îlot Gauguin, afin de retrouver de la place pour les piétons et les enfants », souligne Laure Georgeon, chargée de mission à la Ville d'Annemasse. Une large partie de la placette de l'îlot Gauguin sera végétalisée, des logements en rez-de-chaussée seront rendus plus intimes grâce à la réalisation de massifs. Le projet prévoit aussi la rénovation du mobilier d'assise.

35 M €
mobilisés par
Haute-Savoie
Habitat



ET
6,4 M €
par Halpades

3 M €
de travaux
d'aménagement,
en co-maîtrise
d'ouvrage (Ville,
Halpades, Haute-
Savoie habitat)

PASSEZ UN HIVER EN TOUTE SÉCURITÉ



- Automobilistes, à compter de ce 1^{er} novembre et jusqu'au 31 mars, votre véhicule doit être équipé de pneus neige (ou de chaînes) conformément à la loi Montagne.
- Propriétaire ou locataire, vous devez dégager la neige devant votre commerce, votre maison ou votre immeuble, pour permettre aux piétons de circuler en toute sécurité. Votre responsabilité peut être engagée en cas d'accident.
- En cas d'épisode neigeux, préférez les transports en commun et idéalement le télétravail, si votre employeur l'autorise.

Annemasse aime le sport !



www.annemasse.fr/au-quotidien/sports/associations-sportives

DES ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA SOBRIÉTÉ

Annemasse s'apprête à revêtir son habit de lumière... Le lancement des illuminations est prévu le 29 novembre (hors projections sur les façades de la place de l'Hôtel de Ville, qui commenceront le 2 décembre). Pour placer les fêtes de fin d'année sous le signe de la sobriété énergétique, depuis 2010 Annemasse choisit des illuminations uniquement en LED. Elles sont allumées à la tombée de la nuit et éteintes à partir de 22h ou 23h. Leur consommation représente 1 % de la consommation annuelle de l'éclairage public qui, elle, a baissé de 32 % en 3 ans.



QUESTION D'HABITANT

La taxe foncière a-t-elle augmenté ?

✉ OLIVIER G.



LA RÉPONSE DE L'ÉLUE

Dominique LACHENAL,
Adjointe en charge des actions sociales et solidaires et des finances

En 2024, la Ville d'Annemasse n'a pas augmenté le taux d'imposition de la taxe foncière. Une variation peut cependant apparaître sur l'avis d'imposition, en lien avec la revalorisation par l'État de valeurs locatives à hauteur de 3,9 %.

Vous pouvez également constater une augmentation du taux de la collectivité territoriale Annemasse Agglomération, qui a pris cette décision afin de soutenir ses politiques et les investissements nouveaux structurants de l'agglomération dans de nombreux domaines de compétences comme la mobilité, la gestion des déchets, l'eau et l'assainissement.

Vous pouvez apercevoir sur l'avis d'imposition diverses indications :

- Le taux de la ville
- Le taux d'Annemasse Agglomération
- La taxe sur les ordures ménagères (AA)
- Des taxes spéciales diverses
- La taxe Gemapi

Conformément à l'engagement pris en début de mandat par le maire et l'équipe municipale, les élus majoritaires ont choisi de mettre en place une augmentation du taux de la taxe foncière uniquement en 2023, année au cours de laquelle a cessé la totalité des prélèvements liés à la taxe d'habitation sur les résidences principales. Cette augmentation traduit aussi la volonté de la Ville d'Annemasse de ne pas augmenter la tarification des services municipaux et ce depuis plus de 5 ans.

Posez-nous vos questions

🗨 rencontre ✉ courrier @ mail 📘 facebook

Des actions de proximité pour la jeunesse

2 salles
Jeunes



2 agents
Info Jeunes



Afin de répondre de façon concrète aux besoins des jeunes Annemassiens, mis en évidence suite aux Assises des quartiers, la Ville a ouvert deux salles Jeunes cette année et propose des activités en pied d'immeuble depuis la rentrée.

DEUX SALLES JEUNES DÉDIÉES AUX 11 - 17 ANS

Pouvoir profiter d'espaces qui leur sont dédiés : tel était l'un des grands besoins exprimés par les jeunes Annemassiens lors des Assises des quartiers (lire aussi en page 9). Depuis fin juin, cela est désormais possible, grâce à la réouverture très attendue de la salle Jeunes du Perrier, située au 7 rue des Savoie. Une deuxième salle a ouvert le 4 octobre à Romagny, au 18 rue du 18 août 1944. Toutes deux accueillent les jeunes de 11 à 17 ans, les soirs de la semaine et le mercredi après-midi, encadrés par les animateurs du J.5 Loisirs (service Jeunesse) pour la salle du Perrier. La salle de Romagny est animée avec le J.5 et la MJC. Les jeunes peuvent se retrouver et se ressourcer, dans ce lieu de convivialité très bien équipé : billard, babyfoot, jeux d'arcades ou de société, livres, mangas, perles, ateliers créatifs... La salle du Perrier accueille aussi le centre de loisirs les samedis et lors des vacances scolaires.

NOUVEAU : DES ANIMATIONS EN PIED D'IMMEUBLE

Depuis la rentrée, les animateurs du J.5 et de la MJC vont à la rencontre des jeunes des différents quartiers de la ville. L'objectif : créer du lien et proposer des animations en pied d'immeuble : badminton, jeux de boules... Les jeunes peuvent proposer des activités. « Ils ont des envies et des besoins : à nous de nous adapter ! », affirme Sabrina Soldan, directrice du service Jeunesse. Ces animations de proximité sont proposées le mercredi, en soirée, pendant les vacances ainsi que certains samedis.

RECONDUCTION DU LABEL INFO JEUNES

Le J.5 est aussi une structure labellisée : « Info Jeunes », depuis 2016. Ce service Info Jeunes accompagne les jeunes de 12 à 29 ans dans leurs demandes d'informations : orientation professionnelle et scolaire, mobilité, logement, santé, parentalité...

➤ Plus d'informations sur annemasse.fr, rubrique : « Au quotidien », puis : « Enfance, jeunesse, famille ».



Un label Info Jeunes
reconduit pour
6 ans

LE SERVICE JEUNESSE EST SUR INSTA !

Le service Jeunesse a lancé sa page Instagram en juillet : [J.5_AnnemasseJeunesse](https://www.instagram.com/J.5_AnnemasseJeunesse). Vous y trouverez les nouveautés, un jeu-concours, des informations et reportages photo lors des dernières vacances, des vidéos de présentation...



Une bourse pour financer des projets d'autonomie



La bourse autonomie, mise en place en 2024 par la Ville d'Annemasse, c'est...

- > **300 €** d'aide financière
- > **POUR 1 PROJET D'AUTONOMIE :** participation au coût du BSR, permis de conduire, achat d'un vélo ou d'une trottinette, formation BAFA.
- > En contrepartie de **15 h D'ENGAGEMENT CITOYEN** au sein des services de la mairie
- > Une aide réservée aux **16 - 25 ans**
- > **15 JEUNES** actuellement concernés
- > **5 PLACES** restantes en 2024

👉 Si vous résidez à Annemasse et que vous êtes intéressé, déposez votre lettre de motivation auprès de la structure J.5 (Maison des Sports).

CONNAISSEZ-VOUS LES CHANTIERS "ARGENT DE POCHE" ?

Désherbage, petits travaux de peinture... Encadrés par le médiateur du J.5 service Jeunesse, les jeunes de 14 à 17 ans peuvent réaliser des chantiers nommés « argent de poche », proposés par la Ville pendant les vacances scolaires. Face au succès de ce dispositif, le nombre de semaines a augmenté :

<p>8 SEMAINES DE CHANTIERS en 2024, contre 4 EN 2022</p>	<p>2 CHANTIERS réalisés en avril, 4 CET ÉTÉ, 2 CET AUTOMNE</p>
--	---

5 JEUNES travailleurs par semaine
13 à 15 h de travail hebdomadaire



Incivilités : les écoliers vous parlent

Trois podcasts ont été réalisés avec des élèves volontaires de CE2 inscrits sur le temps de la pause méridienne. Les enfants, témoins de nombreuses incivilités, nous font part de ce qu'ils observent et entendent aux abords de leur école. En donnant la parole aux enfants, le service Éducation de la Ville d'Annemasse espère sensibiliser les adultes à l'importance de rendre les abords des écoles plus sûrs et exempliers.



👉 Écoutez le podcast sur notre chaîne Youtube



QUESTION D'HABITANT

Pourquoi faire une crèche dans une école ?



LA RÉPONSE DE L'ÉLUE

Louiza LOUNIS,
Adjointe en charge de l'enfance, de l'éducation et de la jeunesse

En janvier 2026, la crèche Louise Michel accueillera 30 enfants, de 12 mois à 3 ans. Ce projet répond aussi bien à un objectif éducatif pour les enfants accueillis qu'à un objectif de vie pratique pour les familles.

En effet, le projet de l'établissement pour le groupe des 2-3 ans est orienté sur l'accompagnement des enfants vers l'école maternelle. Ainsi, les enfants pourront visiter l'école et rencontrer des maître(sse)s. Cette approche, favorisant une continuité éducative, leur permettra de se familiariser avec le monde scolaire et de réduire ainsi leurs appréhensions.

De plus, nous souhaitons que la crèche collabore avec l'école en faveur de l'inclusion et de la prise en charge adaptée des élèves de petite section ayant des besoins particuliers. Ainsi, nous pourrions imaginer qu'un enfant puisse être accueilli à raison de quelques heures par semaine au sein de la crèche avec une prise en charge spécifique. Cela permettrait de faciliter l'organisation des parents qui se retrouvent en grande difficulté pour gérer leur vie professionnelle et la prise en charge de leur enfant souffrant d'un handicap.

Enfin, avec le rythme de vie que nous connaissons dans ce bassin de vie, il nous est apparu assez pratique pour les familles de pouvoir déposer un bébé à la crèche et le grand frère ou la grande sœur dans le bâtiment voisin, à proximité immédiate.

Posez-nous vos questions

📞 rencontre ✉️ courrier @ mail 📘 facebook



Tram/piétonnisation : le centre-ville poursuit sa mue



NOVEMBRE

Piétonnisation

- travaux de réseaux d'eau entre la place de La Poste et la rue des Vétérans
- travaux de rénovation et de dévoiement des réseaux secs avenue de la Gare (entre La Poste et la rue du Mont-Blanc)
- début novembre : lancement des travaux rues René Blanc et Paul Bert. Début de la mise en place du dallage rue du Commerce
- mi-novembre : début des plantations rue du Commerce, rue des Vétérans/J.-J. Rousseau et avenue Pasteur

Tramway

- travaux de voirie, de plateforme et de voie ferrée au terminus (avenue de Verdun et avenue Henri Barbusse)

DÉCEMBRE

Piétonnisation

- poursuite des travaux de terrassement rue René Blanc et Paul Bert
- poursuite des travaux de dévoiement de réseaux rue et avenue de la Gare

Tramway

- poursuite des travaux de voirie, de plateforme et de voie ferrée au terminus

👉 Une trêve hivernale des travaux de tram et de la piétonnisation est prévue du 6 décembre au 6 janvier 2025 pour un centre-ville apaisé pendant les fêtes de fin d'année. Attention, le calendrier peut varier selon les aléas du chantier. Restez informés sur www.tram-pietonnisation.fr



Les travaux d'extension du tramway sont en cours, marqués par une étape importante qui se poursuit en cette fin 2024 : la réalisation des travaux de voirie, plateforme et voie ferrée. Côté piétonnisation et végétalisation du centre-ville, les Annemassiens commencent à découvrir de premières rues réaménagées.

TRAM : PREMIERS AMÉNAGEMENTS DÉFINITIFS

Le chantier d'extension du tramway se concrétise depuis septembre, au niveau du futur terminus (avenue de Verdun et avenue Henri Barbusse) : les travaux de voirie, de plateforme et de voie ferrée font apparaître les premiers aménagements définitifs (candélabres, plateforme du tram, rails...). Ces travaux concerneront ensuite le centre-ville dès le début de l'année 2025.



PIÉTONNISATION : LA RUE DU COMMERCE FAIT PEAU NEUVE

Après la livraison de la rue des Vétérans et de la place Jean-Jacques Rousseau (hors plantations), c'est au tour de la rue du Commerce de connaître des avancées majeures. Tous les travaux souterrains sont terminés dans cette rue. L'heure est à présent à la réalisation du revêtement, avec

la pose d'un dallage de qualité. Les travaux menés dans l'avenue Pasteur, entre la rue René Blanc et la rue du Commerce, ont eux aussi très bien avancé : une importante partie des terrassements sont réalisés. Les travaux de dévoiement de réseaux sont maintenant terminés dans les rues René Blanc et Paul Bert.

VENEZ FAIRE VOS ACHATS DE NOËL EN CENTRE-VILLE !

Les fêtes de fin d'année approchent... Venez faire vos achats dans un centre-ville en pleine transformation ! Les travaux de réseaux, dans le cadre du chantier d'extension du tram, se terminent : vous profiterez ainsi d'un centre-ville plus apaisé. L'opération : « Tickets parkings » continue, pour vous faire bénéficier d'un ticket d'une heure de stationnement offert pour tout achat.



Inauguration de la piétonnisation de la rue des Vétérans et de la place Jean-Jacques Rousseau le samedi 7 décembre, durant le festival Bonjour l'Hiver. Rendez-vous place Rousseau pour un moment de partage, sur une place piétonne et accessible !



© Dexan

LA PASSERELLE SUR L'ARVE OUVRE CET AUTOMNE

Piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite vont pouvoir franchir l'Arve en toute sécurité, au niveau du Casino d'Annemasse et du centre commercial Shopping Étrembières. La nouvelle passerelle, mise en service cet automne, mesure 60 mètres de long, 8 mètres de haut et 3 mètres de large. Elle permet d'encourager les mobilités douces, mais aussi de sécuriser et de garantir l'accès en eau potable de l'agglomération.

Mobilité : pensez à la prise en charge employeur

Vous utilisez le bus, le vélo ou le train pour vos trajets domicile – travail ? Sachez que chaque employeur doit prendre en charge une partie de vos abonnements de transports en commun. Cette prise en charge s'élève à 50 % pour les salariés du secteur privé et à 75 % pour les agents publics. Elle s'applique notamment aux services publics de location de vélos (ou issus d'un service public) : les locations de vélos VéloTAC (vélos musculaires, électrique et cargos) sont donc incluses. Le remboursement s'effectue sur présentation d'une facture. S'ils sont complémentaires (vélo + bus, bus + train), la prise en charge s'applique pour plusieurs abonnements.



NOUVELLE OFFRE DE TRANSPORT TAC



Depuis le 4 novembre, en lien avec l'avancée des travaux de piétonnisation et d'extension du tramway, le réseau de bus évolue. Les lignes Tango 5 et 8 sont désormais connectées aux trains Léman Express pour assurer les correspondances. La ligne 6 circule dorénavant toutes les 15 minutes. Les itinéraires ont été revus pour vous faire gagner du temps. Grande nouveauté pour le vélo en libre-service : les 30 vélos musculaires sont remplacés par 30 vélos électriques pour faciliter vos déplacements de proximité.



QUESTION D'HABITANT

Y a-t-il assez de places de parkings publics pour le nombre d'habitants ?



SARAH M.



LA RÉPONSE DE L'ÉLU

Christian AEBISCHER,
Conseiller municipal en charge de la sécurité, de l'accessibilité, de la réglementation générale et du stationnement

La réponse est OUI. Il y a 2227 places au total dans les trois parkings clos de surface, les trois parkings souterrains et le parking en silo de la gare. Ces sept parkings sont très proches du centre-ville et de la zone piétonne. Dans la rue se trouvent 1500 autres places. Les statistiques d'utilisation, analysées chaque mois, montrent qu'il y a des places disponibles sur Annemasse à tout moment.

Même si la place de la voiture en ville tend à diminuer, il est important que l'on puisse stationner pour accéder au centre-ville lorsque l'on doit utiliser sa voiture. Les places de stationnement sur le domaine public sont en nombre suffisant, pour autant qu'elles soient partagées dans l'intérêt de tous. Il faut absolument éviter les voitures « ventouses » qui resteraient des journées entières ou même des semaines dans les lieux proches des commerces et des services. Pour cela, les places du cœur de la ville sont payantes afin de garantir une rotation des véhicules.

Les automobilistes qui veulent stationner gratuitement sur le domaine public peuvent le faire à l'extérieur de la ville : parking du cirque (Perrier), parking du boulodrome, parking Hercos et bien sûr les deux parking relais (P + R) Altéa et Jean Monnet qui sont à 15 minutes du centre en bus Tango.

Posez-nous vos questions



rencontre



courrier



mail



facebook

Annemasse 2050 : découvrez l'exposition de restitution !



Alors, à quoi ressemblera Annemasse en 2050 ? Et comment y vivra-t-on ? Après une année de rencontres pour imaginer ensemble les futurs probables ou désirables de la ville, l'heure est à la restitution. Dès décembre, découvrez une exposition présentant les scénarios imaginés collectivement par les habitants.



Tout au long de l'année 2024, la Ville d'Annemasse a placé ses habitants au cœur d'un voyage bien particulier : les Annemassiens ont été invités à se projeter en 2050, pour imaginer ensemble à quoi pourrait ressembler le futur de leur ville. Pour mener à bien cette aventure, la collectivité a choisi de se faire accompagner par le cabinet de design Vraiment Vraiment.

PLUS DE 500 VISIONS COLLECTÉES

Le voyage dans le futur est à présent terminé. Près de 300 visions ont été recueillies lors d'ateliers en salle, ou auprès des habitants cet été. Plus de 200 autres visions ont été collectées par questionnaire. Au total, la Ville a mené une trentaine d'ateliers avec les habitants, les associations, les techniciens municipaux, le conseil municipal des enfants et des lycéens... Lors de ces temps d'échanges et de co-construction, les participants ont proposé leurs visions pour une ville plus écologique, dynamique et solidaire.

LES SCÉNARIOS PRÉSENTÉS DÈS DÉCEMBRE

« À partir des récits collectés, nous avons fait ressortir une demi-douzaine de scénarios transversaux à toutes les politiques publiques,

pour montrer un développement potentiel d'Annemasse », explique Cyril Edet, chef de projet prospective citoyenne et démocratie locale. Ces scénarios seront présentés lors d'une exposition visible dès décembre et pendant tout le premier trimestre 2025, à l'Atelier des projets (place Deffaut). Puis, l'exposition deviendra itinérante et sera utilisée dans différents espaces de la ville : à La Bulle, à la bibliothèque Pierre Goy, à l'Hôtel de Ville, au complexe Martin Luther King...

UNE BOUSSOLE POUR ABORDER L'AVENIR AVEC ENTHOUSIASME

Pour rappel, l'objectif de cette démarche de prospective est de s'entendre collectivement sur ce que l'on veut éviter pour l'avenir d'Annemasse et trouver des points de convergence. En imaginant de quoi demain sera fait et les défis à relever ensemble, la Ville souhaite anticiper les moyens et les organisations du vivre ensemble.

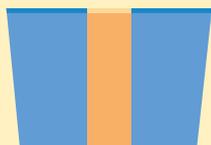
Un livret sera distribué en boîte aux lettres pour restituer les enseignements de cette prospective.



GÉNÉROSITÉ POUR NOS AÎNÉS



Cet hiver, le Centre Communal d'Action Sociale distribue près de **800 COLIS DE NOËL** aux Annemassiens **DE PLUS DE 80 ans.**



Distribution :
du 9 au 13 décembre (9h à 17h)
à l'Espace Colette Belleville

Les bénéficiaires des colis recevront un courrier. En cas de non réception, la Ville vous invite à vous faire connaître auprès de l'Espace Colette Belleville en composant le 04 50 84 23 06.

OUVERTURE DU BÂTIMENT DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE



Le nouveau bâtiment dédié à la Tranquillité publique a ouvert ses portes fin septembre ! Les services de la police municipale y sont désormais regroupés, incluant le centre de supervision urbain (CSU), la brigade incivilités propreté (BIP) et des espaces pour les maîtres-chiens. Le projet privilégie la qualité environnementale (béton bas carbone, production photovoltaïque, pompe à chaleur...) et a bénéficié du soutien financier du Département de la Haute-Savoie et de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Nouveau : la Ville d'Annemasse lance son podcast !

Depuis octobre, la Ville d'Annemasse vous propose une nouvelle façon de vous informer sur votre ville. « Annemasse, ma ville | Le podcast » répond aux questions que les Annemassien(ne)s se posent sur différents sujets : culture, sécurité, grands projets, propreté. Mais pas que ! Le podcast vous fait également découvrir des personnalités locales et la diversité des métiers des agents de la Ville. Retrouvez deux fois par mois un nouvel épisode du podcast sur la chaîne Youtube @VilleAnnemasse et sur annemasse.fr.



QUESTION D'HABITANT

Que fait la Ville pour améliorer la propreté dans la rue ?

FRED B.



LA RÉPONSE DE L'ÉLU

Pascal SAUGE
Adjoint en charge de la qualité des espaces publics, du patrimoine et des travaux, de la tranquillité publique et des incivilités

Plusieurs services de la Ville œuvrent au quotidien, dans le cadre d'un plan propreté, décliné en 43 actions. Mais il s'agit aussi et surtout d'impliquer la population dans la démarche pour le bien-être de tous.

- Nous anticipons et intégrons les problématiques de propreté urbaine dès la conception des projets d'aménagement : piétonnisation du centre-ville ou écoquartier par exemple.
- La Ville organise les moyens et travaille en bonne interaction avec les acteurs extérieurs (Annemasse Agglo...). Équipés de triporteurs, de balayuses-laveuses ou encore d'aspiratrices de rue, 14 agents de propreté sillonnent quotidiennement la ville pour ramasser les déchets sur les trottoirs et les routes. 12 autres vident les corbeilles publiques et ramassent les dépôts sauvages. Les agents du service des Parcs et jardins complètent le dispositif à proximité des massifs et espaces verts.
- Nous sensibilisons la population pour faire évoluer la perception et le ressenti sur la propreté : chacun doit se sentir responsable et impliqué dans la qualité de vie de la cité. La propreté publique est bien l'affaire de tous.
- Enfin, nous luttons contre les infractions grâce à la Brigade Incivilités Propreté (BIP) qui assure chaque jour la surveillance de la voie publique : dépôts sauvages, déjections canines non ramassées...

Posez-nous vos questions

rencontre courrier @ mail facebook

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Un équilibre entre perspectives et quotidien

2012 avait été l'année de la prospective «Annemasse ma Ville Demain». Un temps d'échanges, de concertations, mais aussi d'informations sur l'évolution de la ville. Depuis, les projets sont devenus réalisations ou sont en cours de l'être. Un cycle de transformation de la ville se termine avec notamment la piétonisation et la végétalisation du centre-ville, la 2^e phase du tramway et le lancement de l'écoquartier Château Rouge.

2024 est l'année de la prospective « Annemasse 2050 ». Un nouveau cycle de réflexions s'est déroulé de façon multiforme et innovante pour récolter un maximum la parole des Annemassiennes et des Annemassiens. Conférences, ateliers ou encore questionnaires ont permis de récolter environ 450 « récits du futur ». Nous remercions toutes celles et ceux qui ont participé à alimenter cette réflexion sur les « futurs possibles » de notre ville.

La démarche entre dans la phase de restitution et son objectif est de proposer 6 visions articulées autour des thématiques du dynamisme, de l'écologie et de la mixité. Si la prospective de 2012 était plutôt urbanistique, aménagement et grands projets, celle de 2050 est plutôt orientée sur comment bien vivre la Ville.

Vous retrouverez sans doute ces visions des futurs possibles d'Annemasse en 2050 sous forme d'exposition, de fresque itinérante, de livret ou d'un JIM spécial. C'est en cours de montage et nous avons hâte de partager cette restitution avec vous.

Etre élu, c'est avoir une ou des visions de l'évolution de la ville mais c'est aussi gérer le quotidien.

Comme dans beaucoup de Villes, on sent de fortes tensions notamment le soir dans notre centre-ville. A ce ressenti s'ajoute l'impact des travaux qu'heureusement avancent à un bon

rythme. Le cœur commerçant (rue des Vétérans et rue du Commerce) sera terminé avant Noël. Il n'empêche que nous avons à regarder en face deux préoccupations majeures : la sécurité et la propreté.

La Ville prend ses responsabilités. Notre Police Municipale composée de 34 policiers est dotée de nouveaux moyens : un nouvel hôtel de Police Municipale avec des locaux fonctionnels et sécurisés, avec un CSU (Centre de Surveillance Urbaine) qui actuellement permet de piloter en direct 84 caméras (bientôt 110) pour orienter les équipages policiers sur le terrain. Il est prévu, après prise en compte d'un audit, de mettre en place une organisation encore plus performante de nos équipes.

Nous avons aussi redimensionné la BIP (Brigade Incivilités et Propreté) composée d'ASVP et d'agents de voirie en mesure d'intervenir rapidement.

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

GÉNÉRATIONS ANNEMASSE

La course aux trophées

Depuis plusieurs années, la ville d'Annemasse a une armoire à trophées/labels plutôt bien garnie. Il ne se passe pas un semestre sans que notre Maire ne fasse état des distinctions reçues (sans pour autant tenir compte des frais de déplacement inhérents pour aller chercher ces récompenses). Nous devrions nous en réjouir.

Après tout, la ville d'Annemasse qui rayonne au-delà de ses frontières, c'est une excellente nouvelle, non ? Oui, sauf quand cela devient une obsession au détriment des véritables besoins de notre population.

« Que les Annemassiens sont ingrats ! » c'est en substance ce que nous pourrions traduire des paroles de notre exécutif annemassien lors des conseils municipaux. Il n'y a rien de pire pour un élu que de ne pas avoir la reconnaissance de ses administrés en fonction des investissements réalisés... « puisqu'on vous dit que c'est bien ! Croyez-nous ! » Et pourtant, le

contribuable se rend compte que ses impôts (fonciers) augmentent mais que son cadre de vie perd en qualité d'année en année. Et paradoxalement, les travaux vécus n'en sont pas la première des raisons.

Devant ce constat amer pour notre Maire et ses plus fidèles lieutenants, puisque notre population ne reconnaît leurs qualités de gouvernants, ils s'en vont flatter leurs egos au-delà de nos frontières savoyardes.

Prenons l'exemple de la consultation citoyenne « Annemasse 2050 ».

Qui peut dire l'impact qu'aura cette consultation dans sa vie de tous les jours ? Qui d'entre vous a participé à cette consultation, qui de l'aveu-même de l'organisateur parisien n'est pas au niveau attendu ? La seule chose que nous savons de cette consultation inutile, c'est son coût : 197 000€, alors que nous sommes tous en recherche de sobriété en matière de dépenses.

Alors oui, une fois de plus, oserions-nous dire, à quoi va servir cette somme

dans votre quotidien ? Pas grand-chose et pour autant, on vous expliquera le contraire et vous devrez le croire sur parole.

Aucun doute que cette démarche sera saluée par les organismes des consultations citoyennes françaises ou n'importe quelle fédération institutionnelle. In fine cela nécessitera dans quelques mois des frais de représentation pour aller récupérer un trophée supplémentaire et totalement inutile.

Voilà chères concitoyennes, chers concitoyens à quoi nous sommes rendus à Annemasse... en 2024. Une course aux trophées pour se conforter dans le bien-fondé des actions portées par la majorité aux manettes depuis 50 ans. Votre quotidien a besoin, plus que jamais, de concret, de sécurité et de propreté. Nous ferons ce qu'il faut pour vous l'apporter.

Groupe Générations Annemasse
Pascale Mayca, Jean-Michel Joulaud,
Matthieu Loiseau et Maxime Gaconnet



Elle sanctionne ainsi les comportements inacceptables et trop courants, tels que les dépôts sauvages d'ordures ou d'encombrants. Une équipe supplémentaire de voirie vient s'ajouter à ses mesures pour l'entretien au quotidien des espaces publics.

Malgré cela nos services n'y arriveront pas seuls. Sans un comportement citoyen des habitants et utilisateurs des lieux communs, nous serons à la peine pour que notre Ville soit plus propre et agréable à vivre.

Il nous faut aussi dire qu'en matière de sécurité les moyens insuffisants de la Police Nationale nous pénalisent tous. Malgré le travail important fait par les équipes présentes, malgré une coordination efficace entre la Police Nationale et la Police Municipale, les effectifs policiers nationaux restent insuffisants. Résultat : pas de Brigade antistupéfiants, un seul équipage de la BAC la nuit et pas assez d'OPJ pour instruire les délits.

La réalité d'une Ville frontière doit être prise en compte. Il ne suffit pas que le Ministre de l'intérieur répète trois fois « **Rétablir l'ordre !** ». Qu'il s'en donne, qu'il nous en donne les moyens !

Dernière minute : dans le cadre de la préparation du budget national, les villes importantes en Haute-Savoie (Annecy, Annemasse et Thonon) et leurs agglomérations sont arbitrairement et brutalement privées de moyens financiers. Pour Annemasse, ce sont 2 millions de recettes en moins pour 2025. Si cette coupe est confirmée lors du vote du budget, ce sera moins de crédits pour nos services publics (école, sport, sécurité, propreté, social...).

Soyons vigilants et actifs !

🔥 *Annemasse Ville d'avenir*
annemasseensemble@gmail.com

VOIE(X) D'ANNEMASSE

Texte non parvenu dans les délais de bouclage.

ANNEMASSE RENOUVEAU

Texte non parvenu dans les délais de bouclage.



RENCONTRES & DÉCOUVERTES

L'événement sur la transition écologique vous propose encore plus de rencontres et de découvertes ! Parmi les temps-forts : une table-ronde avec le glaciologue Jean-Baptiste Bosson (12/11), des ateliers DIY* produits ménagers et cosmétiques (13/11), un ciné-débat sur le film « 2040, les solutions existent » (14/11), une conférence sur le « Tour du Monde des Solutions » avec Matthieu Witvoet (15/11), un brunch-dédicace avec Maïté Robert, autrice de la bande dessinée « Procrastination écologique » (17/11), et des ateliers ludiques à destination des enfants. Consultez le programme complet ! *Do It Yourself : à faire soi-même

DU 12 AU 17 NOVEMBRE | [Inscription et programme détaillé sur facebook.com/lesnuitsdeleco](#) et sur [annemasse.fr](#)



© Romain Chambodur, photographe ; John Dauvin, direction artistique visuelle



ÇA VA SWINGER !

Les WaWa'Swing (trois chanteuses et une contrebassiste) séduisent par leur énergie, leur charme et leur modernité. Le groupe revisite les standards de la chanson française d'horizons variés (jazz, soul, classique...) en leur conférant un style décalé et personnel. Chaque performance est une plongée joyeuse dans l'univers rythmé du swing. Il n'y a plus qu'à se laisser emporter par la magie.

SAMEDI 16 NOVEMBRE | 20h | Payant, gratuit pour les moins de 16 ans | Auditorium | [conservatoire.annemasse-agglo.fr](#)



JOURNÉE LITTÉRAIRE : L'USAGE DES MOTS

Dix romans d'auteur-e-s du territoire ont été sélectionné-e-s par le jury franco-suisse pour la 31^e Sélection du Prix *Lettres Frontière*. Les lauréats suisse et français seront annoncés à 18h. Cette journée littéraire sera riche en débats, poésie, rencontres avec les auteur-e-s, et découverte d'un éditeur régional. Elle se clôturera par un spectacle poético-musical de Thierry Romanens.

SAMEDI 23 NOVEMBRE | Entrée libre | Château Rouge | [lettresfrontiere.net](#)



CONFÉRENCE : L'ART URBAIN CHANGE LE VISAGE DES VILLES

Artiste et directeur artistique de l'association Glitch, Wozdat manie aussi bien la bombe aérosol que les concepts. Il utilise la ville comme terrain de jeu pour accompagner les mouvances sociétales contemporaines. À l'aide de photos de différentes fresques peintes sur le Grand Genève, il nous racontera l'évolution des mentalités vis à vis de l'art dans l'espace public et le processus de réalisation de ces œuvres à ciel ouvert.

MERCREDI 20 NOVEMBRE | 20h | Participation au frais | Complexe Martin Luther King | [upsavoie-mb.fr](#)



LE CHŒUR RENAISSANCE EN CONCERT

Sur un accompagnement au piano, le Chœur Renaissance interprètera des airs d'Opéra - Bizet, Gounod, Offenbach, Verdi... - à l'église Saint-Joseph. Vivez une expérience unique et puissante en plongeant dans ce bain sonore où les voix sont magnifiées par l'acoustique du lieu.

SAMEDI 16 NOVEMBRE | 20h | 20€, gratuit pour les moins de 16 ans | Église Saint-Joseph, 27 avenue Jules Ferry | [choeurrenaissance.fr](#)





HOMMAGE AUX SOLDATS

Rassemblons-nous pour honorer la mémoire des soldats. Le 11 novembre, commémorens l'Armistice de 1918 à 11h devant l'Hôtel de Ville. Et le 5 décembre, rendons hommage aux Morts pour la France en Algérie, au Maroc et en Tunisie à 11h30 devant le square des combattants d'A.F.N. (route des Vallées).



JEUDI ÉVASION : ART & INTROSPECTION

Réunies pour la première fois en représentation sur scène, Lucie (en peinture) et Claire (en musique) vous feront voyager dans les méandres de la vie humaine et des émotions que nous traversons tous. L'introspection sera au rendez-vous, laissez-vous bercer par ces quatre mains artistiques !

JEUDI 5 DÉCEMBRE | de 14h30 à 16h |
Adulte | Gratuit, sur inscription :
04 50 95 89 09 | Bibliothèque Pierre Goy



© Yann Stéphane Bisso, Shy guy, 2023



VILLA DU PARC / EBAG : D'ANCIENS ÉLÈVES À L'HONNEUR

À TRAVERS UNE EXPOSITION GRATUITE

L'EBAG (École des beaux-arts du Genevois) à Annemasse fête cette année les 20 ans de sa classe préparatoire publique aux écoles supérieures d'art françaises et internationales. À cette occasion, la Villa du Parc – centre d'art contemporain, présente des artistes alumnis* de l'EBAG dans une exposition intitulée « Voies d'évasion », à découvrir jusqu'au 22 décembre.

Sculptures, installations, peinture, photographie, vidéo... Presque toutes les disciplines artistiques seront présentées lors de l'exposition « Voies d'évasion ». Le point commun entre les 14 œuvres exposées ? Elles ont été réalisées par d'anciens élèves de l'École des beaux-arts du Genevois, qui ont tous aujourd'hui une pratique professionnelle de l'art. À travers l'organisation de cette exposition, la Villa du Parc a souhaité mettre en lumière le talent de artistes, afin de donner un élan à leur carrière. Parmi les exposants, certains résident à Annemasse et son agglomération, un territoire attractif pour des jeunes en quête d'apprentissage artistique !

FAIRE NAÎTRE DES RÉFLEXIONS

Qu'est-ce qu'être artiste aujourd'hui et par quelle trajectoire intime tout autant que sociale, le devient-on ? Comment construire un parcours s'appuyant sur des formations qui sont autant de voies à suivre qui ouvriraient toutes les portes, et l'exigence professionnelle d'une créativité hors des sentiers battus ? Que se joue-t-il dans le temps de la formation pour que des besoins, des désirs, des intuitions deviennent des pratiques qui font sens dans le monde actuel et se partagent ? Cette exposition, grâce à la diversité des points de vue que suscitent les œuvres choisies, questionnera les visiteurs sur la réalité et les enjeux des parcours professionnels dans le champ artistique.

JUSQU'AU 22 DÉCEMBRE DU MERCREDI AU DIMANCHE | de 14h à 18h
(hors jours fériés) | Gratuit | Villa du Parc | Infos sur www.villaduparc.org

*élèves

ÉVASION MUSICALE

Pour une visite dialoguée en musique des œuvres de l'exposition « Voies d'évasion », des professeurs du Conservatoire vous proposent un répertoire faisant écho aux

thématiques soulevées par les œuvres de ces élèves.

MARDI 3 DÉCEMBRE
Villa du Parc | De
20h à 22h | Payant





LES NUITS MASSALA #4



© Mikel Muneton / Robert Koloyan / Roxane Casseghart

Massala comme un mélange bien réussi qui agrémenté différentes recettes dans de nombreux pays du monde. Cette soirée haute en couleur vous réchauffera avec une programmation pleine de saveurs. Pour la partie musicale, Victoria Alexanyan proposera un jazz métissé, Ladaniva réinventera le folklore des Balkans, et Èda Diaz croisera musiques traditionnelles latines et sons électro. Pour la partie gustative, des associations annemassiennes vous feront voyager avec des spécialités venant du Maghreb, des pays de l'Est et d'Afrique.

SAMEDI 30 NOVEMBRE | de 18h à 1h | Payant
| Château Rouge | chateau-rouge.net

UN HIVER À LA MAISON
DU SALÈVE

La Maison du Salève propose des ateliers variés pour les enfants cet hiver. Ils pourront fabriquer des cadeaux de Noël surprise 100 % naturel ou recyclé. Ou encore partir à travers milles paysages et aventures le temps d'une lecture. Il y a toujours de quoi explorer, rêver ou découvrir !

CADEAUX NATURE DE NOËL : MERCREDI 11 DÉCEMBRE | 10h30 | 6 à 11 ans | 8€ |
CONTES D'HIVER : VENDREDI 3 JANVIER | 10h30 | 3 à 7 ans | 6€ | Maison du Salève | 775 route de Mikerne à Présilly | maisondusaleve.com

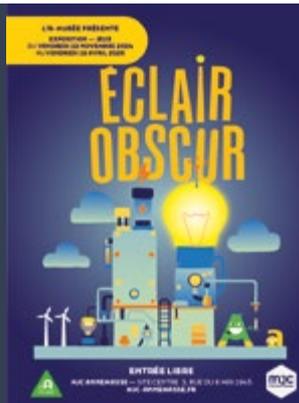


© Maison du Salève

EXPOSITION-JEU :
ÉCLAIR OBSCUR

L'A-musée vous propose une exposition inédite, ludique et pédagogique qui mêle les arts et les sciences sur la thématique de l'électricité. Alors venez en apprendre un peu plus sur cette énergie !

DU 22 NOVEMBRE AU 18 AVRIL 2025 | Entrée libre |
dès 5 ans | MJC Annemasse site Centre, salle Méliès | mjc-annemasse.fr/culture/a-musee/



© coraighphot et assogitch



SOIRÉE OPEN MIC'

Château Rouge et Radio Magny (91.5 FM) s'associent et proposent un concours de Hip Hop animé par Bami Bassi. Quinze rappers locaux devront s'affronter sur des instrumentales qu'ils ne connaissent pas. Ils devront s'adapter rapidement pour proposer des punchlines qui feront vibrer le public et le jury dans l'espoir d'être le gagnant de cette édition. Une ambiance incroyable vous attend !

VENDREDI 6 DÉCEMBRE | 20h30 | Gratuit |
Inscription à l'Open Mic :
punchlive@radiomagny.com | Château Rouge |
radiomagny.com



RENDEZ-VOUS CONTE !

Embarquez pour un week-end de contes au Vietnam à la bibliothèque Pierre Goy ! La conteuse Hélène Phung vous fera voyager à travers ses spectacles : le samedi matin pour les tout-petits, le samedi soir pour les adultes et le dimanche matin pour toute la famille. Un brunch asiatique sera offert après le spectacle du dimanche.

SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 DÉCEMBRE | Gratuit, sur inscription : 04 50 95 89 09 |
Bibliothèque Pierre Goy





Bonjour l'Hiver : des spectacles sensationnels !



Le festival Bonjour l'Hiver revient pour vous offrir une parenthèse enchantée en attendant Noël ! Du 6 au 24 décembre, la Ville d'Annemasse vous propose un programme féérique : 27 spectacles, une patinoire pour enfants, un marché de Noël et des jeux pour vous plonger dans la magie des fêtes de fin d'année.



© compagnie Zappat_Peuple Lumiere

DES TEMPS FORTS POÉTIQUES ET ONIRIQUES

Rendez-vous le 6 décembre pour le lancement du festival et embarquez pour un voyage féérique grâce aux installations spectaculaires de la compagnie Porté par le vent. Lumières, sons et vent s'uniront pour un spectacle nocturne époustoufflant. Le lendemain, au crépuscule, laissez-vous guider par le Peuple de Lumière : des animaux lumineux apparaîtront pour vous mener jusqu'à la nouvelle place Jean-Jacques Rousseau. Laissez la magie opérer et plongez dans ces instants de douce poésie. Tous vos sens seront en éveil lors du passage de la Bonbonnière aux mille délices, tractée par la trottinette de Santa Claus. Ce spectacle déambulatoire, autour de la gourmandise et du plaisir de vivre, mêlera musique, jonglerie, chorégraphies et bien d'autres surprises !

LES ENFANTS À L'HONNEUR

Le mercredi 18 décembre, ne manquez pas LA Journée des enfants ! Spectacles et moments magiques vous attendent au cœur du quartier du Perrier, sur la place

du Jumelage et dans l'Auditorium. Un grand goûter sera offert à tous. Ce moment de convivialité sera aussi l'occasion de revenir sur les actions menées et celles à venir, issues des Assises des quartiers et de la Jeunesse en 2023, pour continuer à bâtir ensemble une ville dynamique et solidaire.

MARCHÉ DE NOËL, VILLAGE ET PATINOIRE

Place de l'Hôtel de Ville, retrouvez l'incontournable marché de Noël, un lieu enchanté où s'entrelacent gourmandises et merveilles artisanales. Nouveauté : des commerçants seront présents chaque semaine, vous dévoilant une multitude d'idées cadeaux à glisser sous le sapin. Savourez un verre de vin chaud, des châtaignes ou des crêpes tandis que les enfants s'amuseront sur la patinoire ou aux ateliers ludiques de FestiJeux. Place Jean-Jacques Rousseau, vous trouverez le chalet du Père Noël et sa boîte aux lettres, ainsi qu'un manège enchanteur. Vous pourrez y rencontrer le Père Noël, les 23 et 24 décembre, qui répandra encore un peu de magie avant de prendre son envol !

TEMPS FORTS

(ouverture des portes dès 17h)

Vendredi 6 décembre

Lancement du festival avec le spectacle lumineux et aérien « Les Nuées » par la compagnie Porté par le vent

Samedi 7 décembre

Inauguration de la place Jean-Jacques Rousseau et du marché de Noël suivi du spectacle « Le Peuple Lumière » par la compagnie Zappat

Mercredi 18 décembre

La Journée des enfants

Lundi 23 décembre

Grande parade du père Noël

INFORMATIONS PRATIQUES

Du 6 au 24 décembre 2024 – Tous les spectacles sont gratuits – Festival organisé par le service événementiel de la Ville en collaboration avec le théâtre de la Toupine – Programme détaillé à retrouver sur www.annemasse.fr



+
+
+
50
REPRÉSENTATION
ARTISTIQUES

★
★
★
22
COMPAGNIES



19
JOURS
DE FÉRIE

RETOUR SUR LES JEUX DE PARIS

On a senti la ferveur !



AMÉLIE CORDEAU



DIMITRI GRANJUX



LAURA TARANTOLA

Ils ont vécu l'expérience olympique cet été : Amélie Cordeau, Dimitri Granjux et Laura Tarantola représentaient la France lors des Jeux de Paris 2024. Ces trois athlètes nés ou licenciés à Annemasse reviennent sur ce moment de communion exceptionnel.

« Au départ de la course, lorsque que le bateau français a été annoncé, on entendait la foule qui hurlait... à 2 km de nous ! » se souvient Laura Tarantola, double finaliste olympique (2021, 2024) en aviron avec sa coéquipière Claire Bové. L'atmosphère et l'ambiance qui régnaient dans la capitale lors des Jeux de Paris 2024 ont laissé une empreinte indélébile dans la mémoire de l'athlète, comme dans celle de Dimitri Granjux. À 18 ans, le nageur disputait sa première finale paralympique. « On n'a pas eu les bateaux sur la Seine, mais une belle communion avec le public sur les Champs Élysées... On a senti la ferveur ! », se réjouit-il.

qui a subi une perte de force en pleine épreuve. Aujourd'hui, les trois athlètes se tournent désormais vers Los Angeles 2028. « Je serai prêt ! », assure le nageur. En cette fin d'année, Laura Tarantola et sa coéquipière prennent le temps de souffler un peu. « Car si on va à Los Angeles, c'est pour se donner à 150 %. On ne peut rien laisser au hasard ! ».

« ON N'ÉTAIT PAS PRÊTS À VOIR TOUT CE MONDE... »

Savoir tous les regards tournés vers soi a aussi été une surprise et une difficulté supplémentaire pour ceux qui disputaient leurs premiers Jeux. « Dans l'arène, on n'était pas prêts à voir tout ce monde... 8 000 personnes qui nous encouragent quand, sur d'autres compétitions internationales, ils sont au maximum 600 », confiait Amélie Cordeau au Dauphiné Libéré. Si aucun n'a décroché l'or, tous ont réalisé de très belles performances. Sur cinq courses, Dimitri Granjux a battu quatre fois ses records personnels. Rien que pour cela, il l'affirme : « J'ai réussi mes Jeux ! ». Laura Tarantola quant à elle espérait aller plus loin après la médaille de Tokyo. « Cette participation m'a appris que rien n'est acquis », dit-elle en pensant à sa coéquipière

